



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quatorzième session
Rome (Italie), 1-5 avril 2019
Rapport du Secrétariat de la CIPV
Point 7 de l'ordre du jour
Document établi par le Secrétariat de la CIPV

1. En 2018, la communauté de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a vécu une année remarquable, durant laquelle le thème annuel («Santé des végétaux et protection de l'environnement») a été largement disséminé. Fort de l'appui de toutes les parties prenantes concernées, le Secrétariat de la CIPV n'a cessé d'améliorer ses résultats et d'accroître son impact à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Le présent rapport décrit dix réalisations saillantes du Secrétariat de la CIPV en 2018. Par son action, il a :

- Appuyé les activités de gouvernance de la CIPV
- Renforcé la fonction d'établissement de normes internationales
- Renforcé la mise en œuvre de normes internationales
- Fait progresser les solutions ePhyto de la CIPV
- Promu l'Année internationale de la santé des végétaux (2020).
- Disséminé le thème annuel de la CIPV pour 2018, à savoir «La santé des plantes et la protection de l'environnement»
- Encouragé les activités de communication et de plaidoyer;
- Promu la coopération internationale
- Amélioré la mobilisation de ressources
- Optimisé sa gestion interne

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



2. **Gouvernance de la CIPV.** Toutes les grandes réunions des organes directeurs de la CIPV ont été organisées avec efficacité, en particulier la treizième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), qui a connu une affluence sans précédent (498 participants). Un groupe de réflexion sur les normes portant spécifiquement sur des marchandises et des filières et une équipe spéciale sur les thèmes ont été créés. Le cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 a été amélioré en y incorporant les observations provenant de toutes les parties prenantes de la CIPV et de plus de 20 organisations partenaires internationales ou régionales.
3. **Établissement de normes.** Dix normes phytosanitaires ont été adoptées, et plus précisément quatre normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), cinq protocoles de diagnostic (PD) et un traitement phytosanitaire (TP). Vingt-deux normes internationales et une recommandation de la CMP ont progressé et 37 nouveaux thèmes ont été ajoutés au programme de travail pour l'élaboration de nouveaux protocoles de diagnostics et traitements phytosanitaires.
4. **Mise en œuvre des normes.** L'évaluation de la capacité phytosanitaire (ECP) a été menée dans quatre pays (Barbade, Liban, Ouzbékistan et Tunisie). Six projets internationaux, régionaux et nationaux à l'appui de l'application de la CIPV et de ses NIMP ont été exécutés. Sept ateliers régionaux de la CIPV et un atelier de la CIPV sur les obligations nationales en matière de communication d'informations ont réuni un nombre record de participants (222).
5. **Solutions ePhyto.** En décembre 2018, la plateforme ePhyto de la CIPV était opérationnelle dans 26 pays. La phase de développement du système national ePhyto générique est achevée et la phase d'expérimentation a démarré. Le troisième colloque mondial de la CIPV consacré à ePhyto, organisé en Malaisie, a réuni 83 participants de 36 pays et 20 organisations internationales ou régionales.
6. **Année internationale de la santé des végétaux (2020).** L'Année internationale de la santé des végétaux (2020) a été officiellement décrétée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018 et une réception a été organisée au Siège de l'ONU à New York pour promouvoir cette initiative. À sa treizième session, la CMP a approuvé un programme provisoire des manifestations prévues au titre de l'Année internationale de la santé des végétaux, assorti d'estimations de coûts, et la quatrième réunion du Comité directeur de l'Année internationale a été organisée au Siège de la FAO, à Rome.
7. **Thème annuel de la CIPV.** Durant la treizième session de la CMP, le thème de l'année 2018 («Santé des végétaux et protection de l'environnement») a constitué le sujet de l'allocution principale, de la session thématique spéciale et d'une manifestation parallèle, ainsi que d'un séminaire et de plusieurs fiches techniques de la CIPV.
8. **Communications et plaidoyer.** La migration du PPI vers le site fao.org, avec à la clé une nouvelle conception, une structure plus fonctionnelle, de nouveaux contenus et une plus grande facilité d'utilisation, a été lancée. La visibilité et l'impact de la CIPV ont été renforcés au moyen de 105 nouveaux articles, 34 entretiens vidéo et 20 publications de la CIPV, ainsi qu'une augmentation de 30 pour cent dans l'utilisation des médias sociaux.
9. **Coopération internationale.** La CIPV a noué des partenariats avec 38 organisations internationales et régionales. Un accord de coopération a été signé entre le Secrétariat de la CIPV et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le programme de travail conjoint du Secrétariat de la CIPV et de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour 2017-2018 a été mis en œuvre.
10. **Mobilisation de ressources.** Les contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV, reçues de sept parties contractantes, ont atteint un montant record. Deux projets de la CIPV ont été financés, respectivement, par l'Union européenne et par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce. Des contributions en nature ont été reçues de 36 donateurs nationaux, régionaux et internationaux.
11. **Gestion interne.** La réorganisation du Secrétariat de la CIPV, réalisée sur la base de l'évaluation renforcée dont il avait fait l'objet, a débouché sur la création de l'Unité chargée de l'établissement des normes, de l'Unité chargée de la facilitation de la mise en œuvre, ainsi que de l'Équipe chargée de

l'intégration et de l'appui et le Groupe ePhyto. La planification et la gestion du budget du Secrétariat de la CIPV ont été optimisées.

12. Pour la communauté et le Secrétariat de la CIPV, 2018 a été une année mémorable à divers titres. L'année 2019, consacrée au thème «Santé des végétaux et renforcement des capacités», sera tout aussi remarquable pour la CIPV. Ce sera aussi une année fondamentale pour le Secrétariat et la communauté de la CIPV, qui accompagneront les parties prenantes du monde entier concernées par la santé des végétaux vers la célébration de l'Année internationale de la santé des végétaux, en 2020. Nous comptons sur votre soutien et votre dévouement à l'égard de la mission de la CIPV, qui est de protéger les ressources végétales de la planète contre les ravageurs.

13. Le Secrétariat de la CIPV remercie vivement les organes directeurs de la CIPV de leurs indications et de leur travail de supervision; toutes les parties contractantes (ONPV) et les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) de leur soutien sans faille et de leurs apports positifs; enfin, tous les partenaires et collaborateurs de leur coopération étroite avec le Secrétariat.

14. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* du rapport présenté par le Secrétariat de la CIPV.